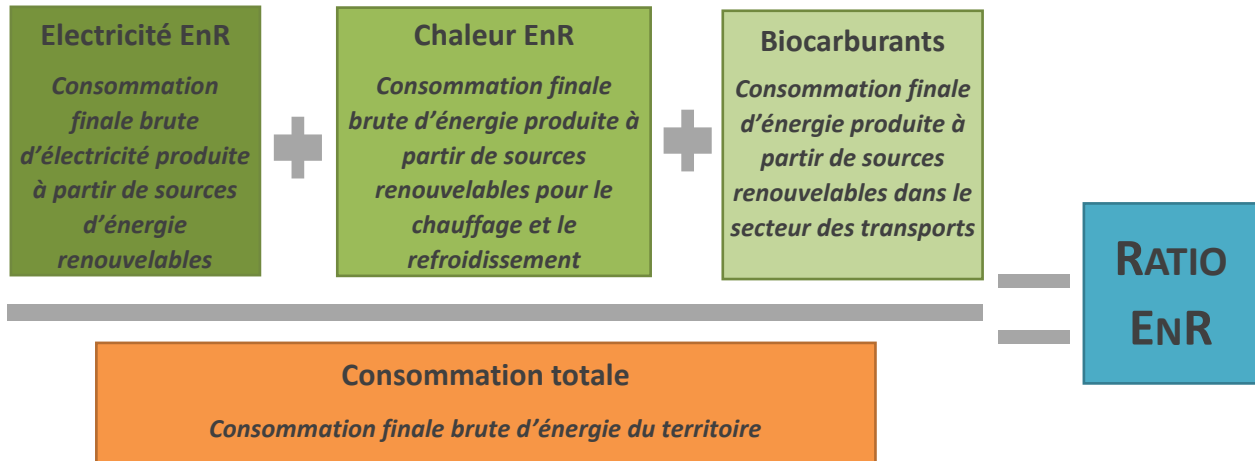


RATIO ENR

La part d'énergie renouvelable dans la consommation finale brute d'énergie est définie selon la Directive 2009/28/CE.



NB : Si le terme de « consommation finale » est utilisé pour définir le numérateur et le dénominateur du Ratio EnR, pour l'électricité, le chauffage et le refroidissement centralisé il s'agit en fait de production ; pour le chauffage et le refroidissement non centralisés et pour les transports, il s'agit de consommation finale.

Electricité EnR = Quantité d'électricité produite à partir de sources renouvelables

Hydraulique normalisée	Eolien normalisé	Photovoltaïque	Géothermie très haute énergie	Bois-énergie	Déchets organiques	Biogaz
------------------------	------------------	----------------	-------------------------------	--------------	--------------------	--------

Chaleur EnR = Quantité d'énergie de chauffage et de refroidissement centralisés produite à partir de sources renouvelables + Consommation supplémentaire d'énergie produite à partir de sources renouvelables à des fins de chauffage, refroidissement et de transformation

Géothermie (toutes filières)	Bois-énergie (centralisé et individuel)	Déchets organiques	Solaire thermique	PACs aérothermiques	Biogaz	Cultures énergétiques
------------------------------	---	--------------------	-------------------	---------------------	--------	-----------------------

Biocarburants = Consommation de biocarburants (essence + gazole) dans le secteur des transports sur le territoire

Consommation totale = Consommation finale brute d'énergie du territoire

Consommation énergétique finale hors électricité et chaleur	Consommation d'électricité + pertes (6%)	Consommation de chaleur issue de réseaux + pertes (10%)
---	--	---